

Phnom-Penh, le 8 Juin 1948.

N° 57-CMC

François Martini

Le Conseiller auprès du Ministre des Cultes,  
des Beaux Arts et de l'Action Sociale

à Monsieur G. EDWARD ROFFE  
Pasteur à la Mission Américaine de  
Luang-Prabang

LAOS

J'ai eu le plaisir de prendre connaissance de votre excellente étude sur la phonologie du laotien intitulée : THE PHONEMIC STRUCTURE OF LAO .

Votre travail qui est dans le cadre de mes préoccupations m'a vivement intéressé, malheureusement je n'ai pu le lire qu'à la hâte, car il m'avait été prêté par mon ami M. DE la FOURNIERE , directeur du Bureau de la Presse et de l'Information à Saïgon . J'ai dû le lui rendre assez promptement .

Aussi je viens vous demander si vous voulez bien avoir l'amabilité de m'envoyer un exemplaire de votre étude en échange d'un travail du même ordre sur la langue cambodgienne signé de moi et que vous trouverez ci-joint .

En vous remerciant à l'avance, je vous prie, Monsieur, de croire à l'assurance de ma considération très distinguée. /.

P.S. Si cela vous est possible, j'aimerais avoir un second <sup>exemplaire</sup> ~~exemplaire~~ pour la Bibliothèque de l'Institut Bouddhique de Phnom-Penh qui comprend quelques étudiants laotiens.

*Martini*

p. 8  
Martini

COMMISSARIAT  
DE LA  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
au  
CAMBODGE  
==  
CULTES & BEAUX-ARTS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Phnôm-Penh, le 1er Décembre 1949

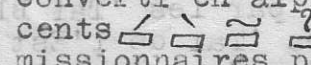
N° \_\_\_\_\_

*Le Conseiller auprès du Ministre des Cultes,  
des Beaux-Arts et de l'Enseignement Religieux*

Monsieur le Pasteur G. EDWARD ROFFE

Luang-Prabang - Laos -

Je suis très sensible aux compliments que vous avez bien voulu m'écrire à propos du syllabaire 'tai que je vous avais fait parvenir. Il s'agit bien de la romanisation des dialectes 'tai blanc et 'tai noir du Haut-Tonkin.

J'avais été appelé, il y a trois ans à Lai-Chau par le chef 'tai DEO VAN LONG et son conseiller français M. DELIGNE pour trouver un moyen d'unifier les écritures des 'Tai noirs et celles des 'Tai blancs afin de permettre une fusion politique et culturelle. La multiplicité des écritures 'tai de la Haute Région tonkinoise gênait beaucoup la diffusion de l'enseignement primaire et la correspondance administrative. C'est pourquoi presque toute l'administration se faisait en quôc-ngũ. Mais le quôc-ngũ était lui-même très gênant à cause de ses nombreux signes diacritiques qui ne permettent pas l'emploi de la machine à écrire d'un type courant, pas même de télégraphier sans transposer les accents marquant les tons en consonnes conventionnelles. On me demandait à la fois de fusionner les écritures locales et de trouver un système de transcription qui permette l'emploi immédiat de la machine à écrire et de télégraphier sans changer un seul signe, un seul accent du texte à émettre. Il ne fallait donc pas que la transcription proposée contienne un seul signe qui ne puisse pas être converti en alphabet morse. Il m'a donc fallu renoncer aux accents  du quôc-ngũ employés jusqu'à présent par les missionnaires pour noter les six tons des langues 'tai. J'ai eu recours au principe même des écritures 'tai, et me suis ingénié à obtenir pour ma romanisation deux séries de consonnes, une haute et une basse k-q, c-x, s-g, etc, chaque fois que je pouvais trouver en français deux lettres pouvant représenter la même consonne; pour les autres j'ai suivi encore l'orthographe 'tai : hm-m, hn-n, hl-l, etc. Enfin pour les anciennes occlusives sourdes d et b qui sont devenues sourdes aspirées chez les 'Tai du Sud (Siam, Laos), mais chez les 'Tai du Haut-Tonkin d et b sont devenues sourdes non aspirées, je les ai différenciées de t et p en écrivant : 't (ancien d) et 'p (ancien b). De cette façon